

Territoires, efficacité et simplicité

P4

Mission d'information et d'évaluation sur les politiques régionales relatives à l'égalité femmes-hommes.

Le Conseil Régional,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L4132-21-1

VU le règlement intérieur du Conseil régional, notamment son article 8.3

CONSIDÉRANT la demande de création d'une mission d'information et d'évaluation sur les politiques régionales relatives à l'égalité femmes-hommes déposée par les groupes "L'Ecologie Ensemble" et "Le printemps des Pays de la Loire", par courrier en date du 11 février 2025,

CONSIDÉRANT le rapport de sa Présidente,

CONSIDÉRANT la tenue de la commission Finances, ressources humaines, commande publique, affaires européennes, et relations extérieures

Après en avoir délibéré, décide,

DE NE PAS CREER :
une mission d'information et d'évaluation sur les politiques régionales relatives à l'égalité femmes-hommes.

La Présidente du Conseil régional



Christelle MORANÇAIS

ADOPTÉ

Contre : Groupe Printemps des Pays de la Loire, Groupe l'Ecologie Ensemble,
Abstention : Victoria de VIGNERAL, Gauthier BOUCHET, Gabriel de CHABOT.

REÇU le 24/03/25 à la Préfecture de la Région des Pays de la Loire

L'original de la délibération et les documents annexés sont mis à la consultation conformément aux dispositions de la loi n° 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs

